

QUÉBEC, PROVINCE DE:—Voir *Documents*, 14, 15, 70, 71. *Adresses*, 13, 41, 43.

QUÉBEC, BANQUE DE:—Pétition pour que sa charte soit prolongée, etc., 51. Avis, 61. 58^{me} règle suspendue et bill présenté, 162. Renvoyé à un comité; 60^{me} règle suspendue, 170. Rapporté avec des amendements, 266. (App. No. 8). Considéré en comité; Rapporté; Passé, 275. Par le Sénat, 306. S. R., 311. (32-33 Vic., c. 50.)

QUÉBEC, CAISSE D'ÉCONOMIE NOTRE-DAME DE:—Voir *Documents*, 83, 84.

QUÉBEC, HAVRE DE:—Bill pour amender les actes concernant son amélioration, etc., 73. Renvoyé à un comité, 122. Rapporté avec des amendements, 170. Considéré et amendé en comité; Rapporté, 256. Passé, 258. Par le Sénat, avec des amendements; Considérés et adoptés, 306. S. R., 311. (32-33 Vic., c. 44.)

QUÉBEC, BUREAU DE POSTE DE:—Pétition demandant que la somme de \$100,000, votée pour la construction d'un nouvel hôtel de la poste à Québec, soit immédiatement employée à cette fin, 51.

QUÉBEC, MAISON DE LA TRINITÉ DE:

1. Bill pour amender son acte constitutif; Du Sénat, 164. Lu, 165. Ordre pour la 2^{me} lecture, rescindé, 305.

2. Bill pour amender l'acte refondant les lois relatives aux attributions de la Trinité de Québec, 171. Renvoyé à un comité général; Résolutions (*infra*, 3) à lui renvoyées; Bill amendé; Rapporté; Passé, 255. Par le Sénat, 305. S. R., 312. (32-33 Vict., chap. 42.)

3. La Chambre décide de se former en comité au sujet des attributions de la Trinité, de Québec, 171. Considéré; Deux résolutions rapportées, 254. Renvoyées au comité général du bill, 256. Voir *supra*, 2.

Voir *Documents*, 85.

QUESTIONS:

1. Débats sur une question ajournés, 81, 93, 106, 170. Par l'interruption de la séance à 6 heures, 76, 191, 274. Au temps fixé pour la prise en considération de bills privés, 229.

2. Question remportée *nem. con.*, 297.

3. Sans amendement, 82, 108, 169.

4. Motions retirées, 62, 63, 70, 71, 136, 166, 190, 199, 202, 232, 243, 307.

5. Motion éludée par la question préalable, 163.

6. Objection à la réception d'une pétition pour faire enlever les obstructions à la navigation de la Rivière des Outaouais, etc.; M. l'Orateur décide qu'elle doit être reçue, vu qu'elle ne demande pas un vote de crédit, etc.; Pétition reçue, 22.

7. Objection à un amendement à certaines résolutions relatives à l'admission de Terre-Neuve dans la Confédération, à raison de ce qu'il modifie l'emploi de la somme recommandée par le message de Son Excellence; A un autre amendement, à raison de ce que la question qu'il soulève a déjà été décidée par un vote sur un précédent amendement; M. l'Orateur décide que les deux amendements sont hors d'ordre, 219.